

## Code Éthique



Les praticiens s'engagent à :

- Être conscient des enjeux, des difficultés et des freins qu'impliquent les troubles des apprentissages pour les accompagnés
- Être dans le respect total de la personne quel que soit sa condition, son âge et ses convictions
- Entretenir des rapports courtois et respectueux avec les autres professions et les accompagnés.
- Être vigilant, lucide et tenir compte des limites qu'il peut rencontrer dans sa pratique. Et donc d'accepter d'orienter les personnes vers d'autres professionnels lorsque cela sera nécessaire.
- Continuer à se former ou du moins à s'informer sur les avancées susceptibles d'émerger au sein de sa discipline pour rester pertinent et apporter la meilleure prise en charge possible.
- Être présent autant que possible en vue de la préparation des parcours d'accompagnement, quand cela sera nécessaire pour :
  - o Étudier les doléances des différents accompagnés,
  - o Choisir et hiérarchiser les différents accompagnements pour répondre avec pertinence et cohérence aux différentes problématiques
  - o Mettre en place, un ou plusieurs parcours d'accompagnement
- Ne pas abandonner l'accompagnement en cours, sans motif légitime.
- Respecter la confidentialité des données personnelles en dehors des praticiens concernés par le parcours d'accompagnement.

Les accompagnés s'engagent à :

- Entretenir des rapports courtois et respectueux avec les professions de l'association

- Suivre le parcours établi par les professionnels et validé par les deux partis (cf. contrat d'accompagnement)
- Suivre les conseils et exercices à faire entre les séances
- Accepter le partage de données personnelles, uniquement en vue du montage des dossiers patients pour faciliter le travail pluridisciplinaire.
- Faire preuve de transparence sur les informations fournies, sur l'observance des conseils et exercices à faire entre les séances
- Tenir informer de tout nouvel élément, concernant les antécédents et l'historique de l'accompagné afin d'aider au mieux les praticiens dans leur prise en charge
- Tenir informer sur les progrès effectués durant le parcours afin de mieux ajuster les prises en charge si nécessaire.

**Signature**  
**Association ARA**

**Signature**  
**Accompagné / Praticien-Pédagogue**